



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 13 MARS 2018

\* Présents : liste d'émargement annexée

\* Introduction :

- tour de table
- présentation de l'ordre du jour

\* Ecomobilité :

M. Baudrier, chef de projet chez TRANSWAY présente le projet de réaménagement de l'entrée/parvis de l'école. Ce projet donne plus d'espace aux piétons, amène plus de sécurité et de confort. Il ne comporte pas de suppression de places de stationnement de voitures.  
Projet validé par Nantes Métropole et la ville de Nantes.  
Travaux programmés pour l'été 2018.

Dispositif soumis à évaluation sous 2 ans.

D'autres aménagements seront à venir sur les trajets de l'école, en partenariat avec les membres associés (TAN, usagers...).

Optimisation des parcs à vélos (2 zones) à l'intérieur de l'école avec mobilier et revêtement adaptés : phase prévue mais non datée

Lors des Portes Ouvertes du 26 mai prochain, une animation et une présentation sera faite par Nantes Gestion Equipement, Place au vélo et Nantes Métropole. Les élèves seront conviés à venir avec leur vélo ce jour là.

La question de l'implantation d'un site « Vélo NGE », à proximité de l'école est soulevé.

\* Périscolaire :

Invité : M. François Boulay, référent multisites NAP

Questions des parents :

- comment/où récupérer son enfant
- tableau d'activités peu lisible

M. Boulay apporte les réponses suivantes :

Le choix de l'enfant est libre. L'inscription est possible avant ou après 17h15. L'inscription n'est pas « changeable ». Les animateurs insistent sur la responsabilité de chacun quant à son étiquette activité. Une vigilance est demandée aux animateurs. M. Boulay évoque plusieurs solutions à mettre en place pour faciliter les inscriptions.

Un retour sur les projets éducatifs par les animateurs serait nécessaire. M. Mauduit demande à ce que les parents objectivent et donnent des éléments sur les retours « négatifs ».

\* Point Mairie

- Rythmes scolaires : retour de la ville sur le sondage fait auprès des familles en novembre. La municipalité affirme un choix pérenne sur la semaine de 4 jours 1/2. Mais affirme la nécessité de garder les échanges école/parents

- Accessibilité de l'école pour les élèves à mobilité réduite :

Si des élèves présentent des troubles liés à la mobilité, ils sont orientés sur une école ayant des accès pour les personnes handicapées (cf. école des Plantes)

- Chenilles processionnaires :

Les chenilles processionnaires sont revenues et « envahissent » à nouveau la cour de l'école. Des dizaines sont éliminées chaque jour par le concierge ou le directeur.

La présence des trois pins sur le terrain de l'école entraîne une présence difficile à contenir malgré les dispositifs mis en place par le SEVE. La seule solution consiste à demander un déclassement de ces pins en vue de leur abattage. Puis une re-végétalisation avec des arbres fruitiers. Le conseil d'école approuve cette proposition et M. Mauduit se propose de relayer cette demande auprès des services compétents.

\* Règlement Intérieur :

Suite au dernier conseil d'école, un groupe de travail s'est réuni en décembre afin de rédiger un règlement intérieur commun aux deux entités maternelle et élémentaire.

Après lecture et quelques modifications, le Conseil d'École vote le nouveau règlement intérieur.

\* Carnaval de l'école :

A ce jour, aucune décision concernant la tenue d'un carnaval n'a été décidée. Ce point est prévu lors du prochain conseil des maîtres.

\* Portes Ouvertes :

Les portes ouvertes de l'école auront lieu le samedi 26 mai 2018 de 9h00 à 12h00. Hormis la visite des classes, il sera proposé :

- une animation par Nantes Métropole et NGE sur la sécurité routière
- une animation par l'association « Place au Vélo »
- une visite de la cantine par Mme Joulin, responsable de site
- une exposition en salle informatique autour du projet « Révéler sa danse »

\* Point « les 4 sous de Longchamp »

- L'association organise un marché de printemps et un salon du livre de jeunesse les 6 et 7 avril prochains : vente de produits recyclés et rencontre avec des auteurs jeunesse
- Un loto aura lieu le vendredi 25 mai prochain
- La fête de l'école se déroulera le vendredi 29 juin au soir

Une rencontre entre les 4 sous de Longchamp et les enseignants est prévue le lundi 9 avril 2018,

\* Le prochain conseil d'école se tiendra le 7 juin 2018 à 18h30.

La séance est levée à 20h30.

Le Président du Conseil d'École, Directeur

Christian RAY

La Secrétaire de séance

Isabelle LORET